Belin
ÉDITEUR INDÉPENDANT
DEPUIS 1777

Pep's
Parcours d'entraînement personnalisés
La réussite pour tous

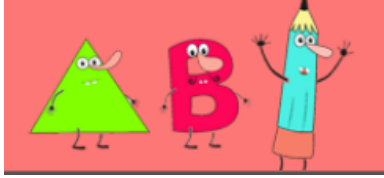

Ce document est destiné à aider les Collectivités territoriales à comprendre le fonctionnement de l'acquisition d'un abonnement PEPS et de la gestion des licences auprès des chefs d'établissements à qui vous les distribuerez.

Le profil « Collectivité » sert à administrer des licences pour une ou plusieurs classes à des chefs d'établissements, afin que ces derniers puissent fournir des clefs d'activation de comptes aux professeurs à qui elles sont destinées.

Les points abordés sont les suivants :

Le portail PEPS

1. Fonctionnement
2. Création de compte
3. Commande
4. Gestion de compte et affectation des licences

1. Fonctionnement de Pep’s

Le profil « Collectivité » sert à administrer des licences pour une ou plusieurs classes à des chefs d'établissements, afin que ces derniers puissent fournir des clefs d'activation de comptes aux professeurs à qui elles sont destinées.

Exemple : une collectivité achète 5 clés, en distribue 3 au chef d'établissement A, 2 au chef d'établissement B. Ces chefs d'établissement peuvent redistribuer les clés de licences à – respectivement – 3 et 2 professeurs, selon la logique : « une clé = une classe = 30 comptes élèves créables par le professeur ».

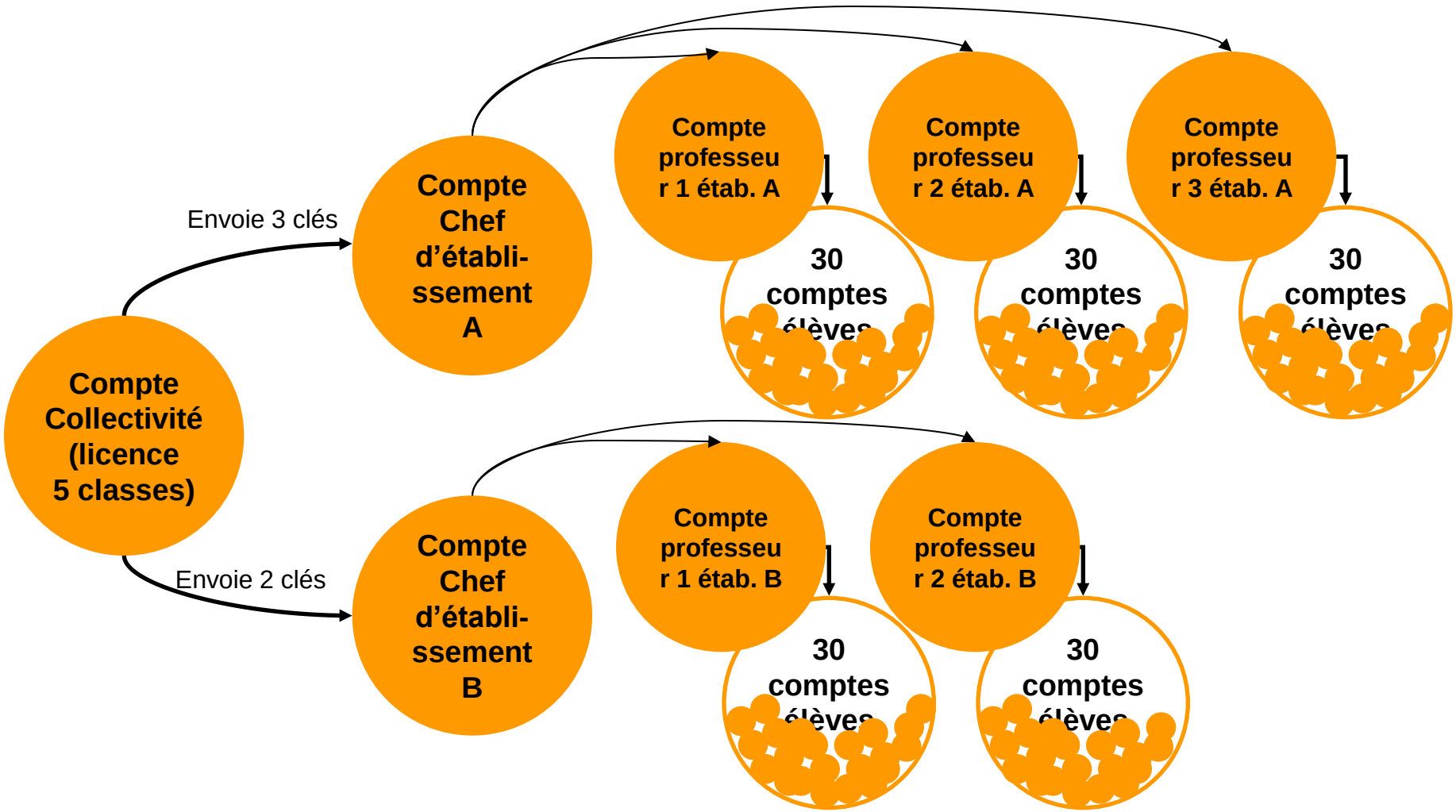
Compte Collectivité (licence 5 classes)
Envoie 3 clés
Compte Chef d'établi-ssement A
Compte professeu r 1 étab. A
Compte professeu r 2 étab. A
Compte professeu r 3 étab. A
30 comptes élèves
30 comptes élèves
30 comptes élèves
Envoie 2 clés
Compte Chef d'établi-ssement B
Compte professeu r 1 étab. B
Compte professeu r 2 étab. B
30 comptes élèves
30 comptes élèves

2. Création de compte

sur www.peps-reussite.fr

1 Première étape : créer un compte

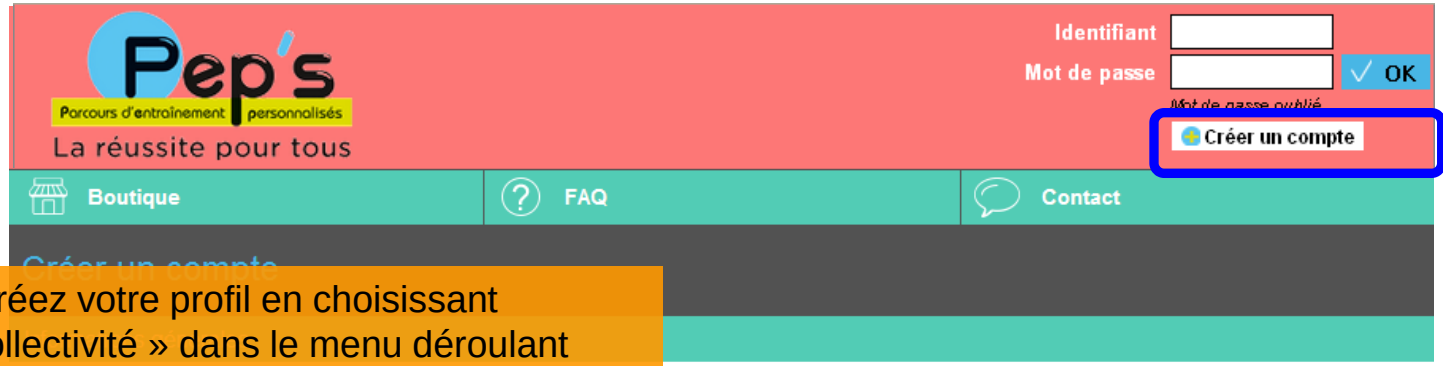

2 Créez votre profil en choisissant « Collectivité » dans le menu déroulant

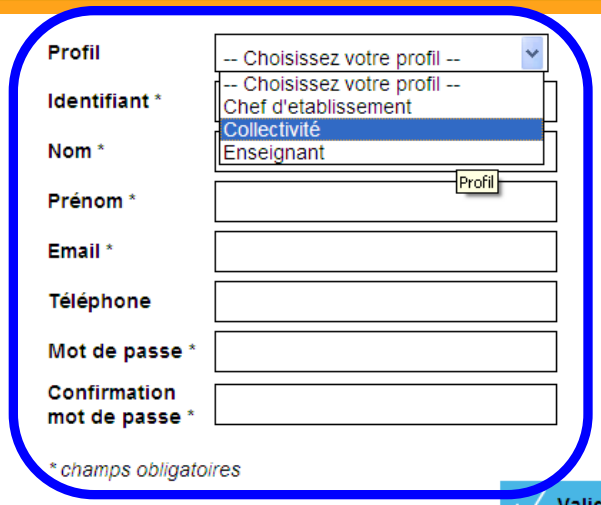

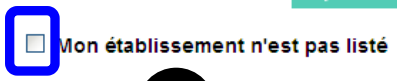

3 Vous pouvez cocher la case « Mon établissement n'est pas listé » et remplissez manuellement les coordonnées de votre Collectivité.

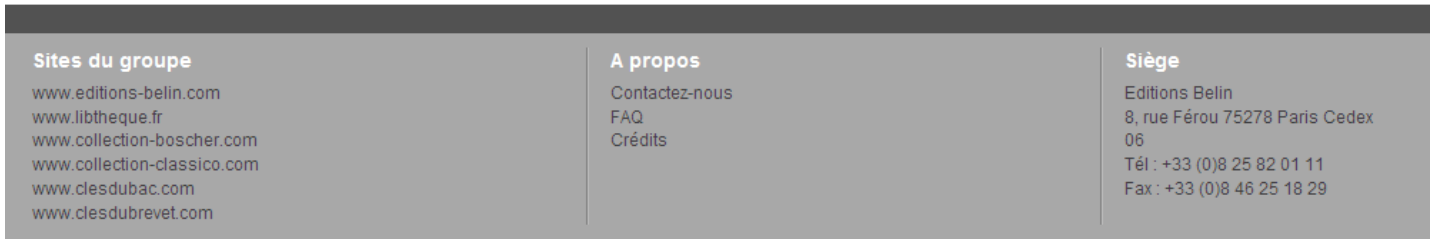

3. Commande

La boutique

La boutique propose une offre simplifiée en licence globale à cinq niveaux

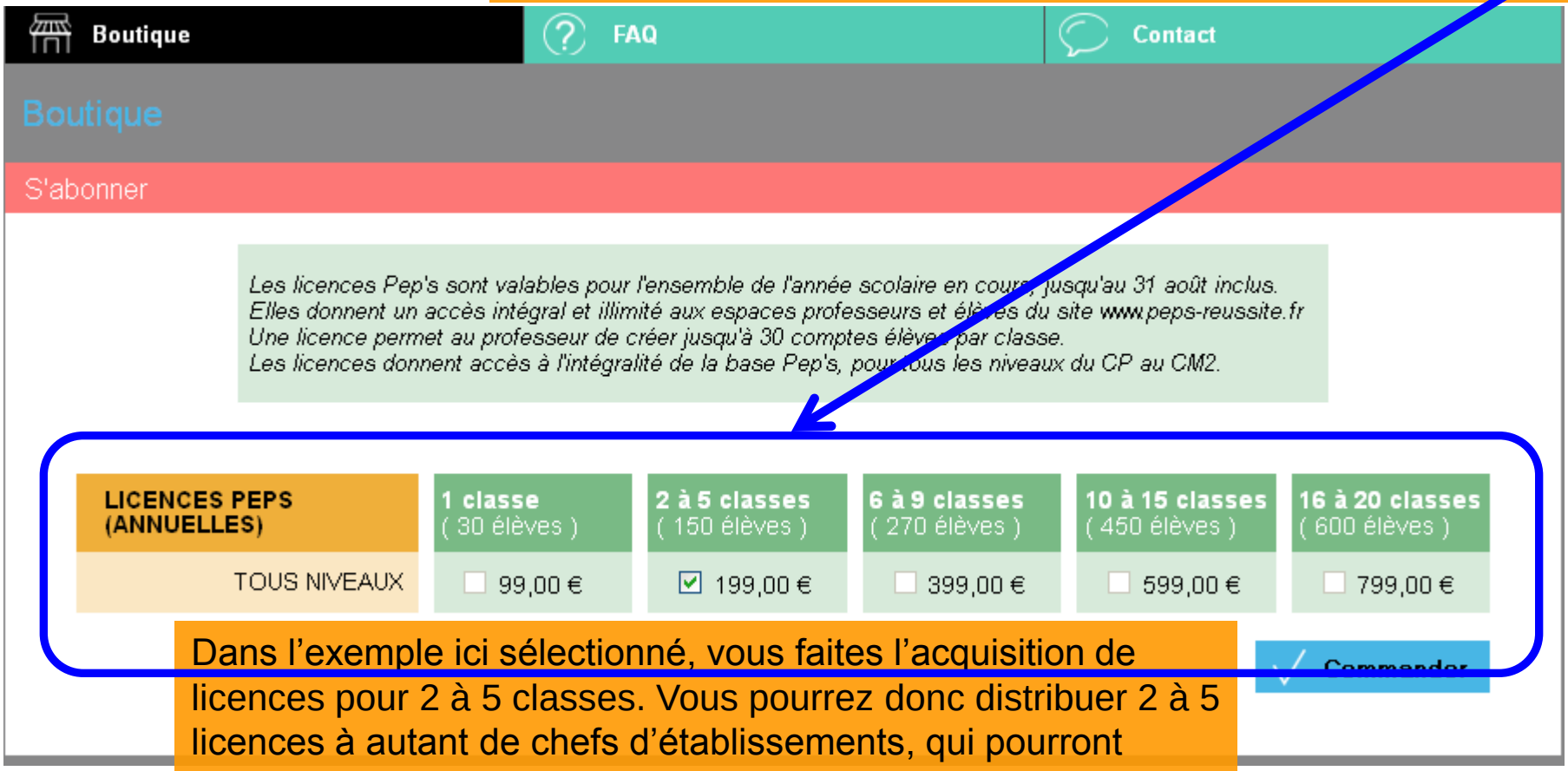
Boutique
FAQ
Contact
Boutique
S'abonner
Les licences Pep's sont valables pour l'ensemble de l'année scolaire en cours, jusqu'au 31 août inclus.
Elles donnent un accès intégral et illimité aux espaces professeurs et élèves du site www.peps-reussite.fr
Une licence permet au professeur de créer jusqu'à 30 comptes élèves par classe.
Les licences donnent accès à l'intégralité de la base Pep's, pour tous les niveaux du CP au CM2.
LICENCES PEPS (ANNUELLES)
1 classe (30 élèves)
2 à 5 classes (150 élèves)
6 à 9 classes (270 élèves)
10 à 15 classes (450 élèves)
16 à 20 classes (600 élèves)
TOUS NIVEAUX
99,00 €
199,00 €
399,00 €
599,00 €
799,00 €
Commander

Dans l'exemple ici sélectionné, vous faites l'acquisition de licences pour 2 à 5 classes. Vous pourrez donc distribuer 2 à 5 licences à autant de chefs d'établissements, qui pourront attribuer la ou les clefs dont ils disposent à des professeurs, afin que ceux-ci puissent disposer d'une licence pour toute l'année scolaire, permettant de créer des comptes élèves afin de leur prescrire des exercices, parcours et évaluations.

La commande

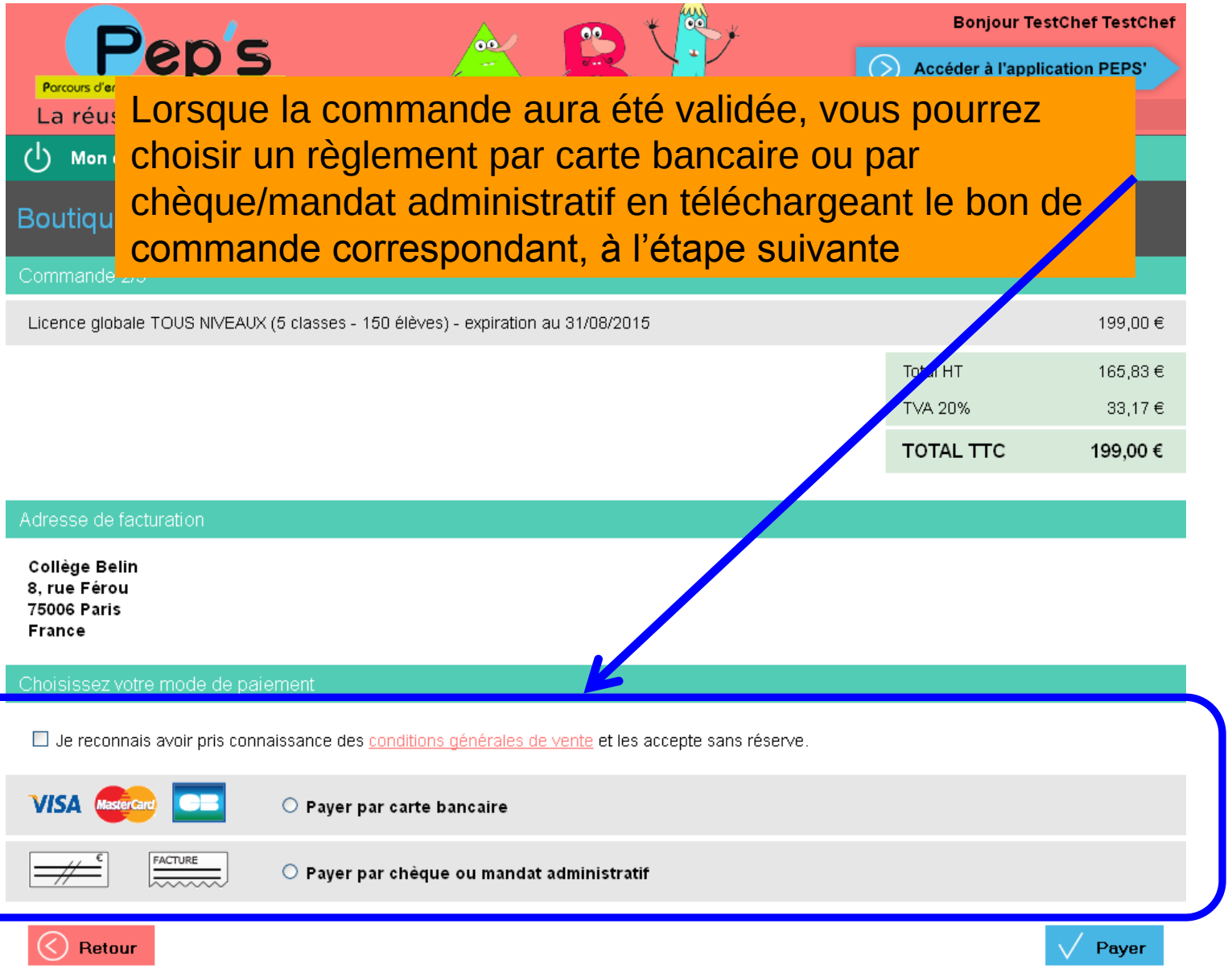
Pep's
Bonjour TestChef TestChef
Accéder à l'application PEPS'
Lorsque la commande aura été validée, vous pourrez choisir un règlement par carte bancaire ou par chèque/mandat administratif en téléchargeant le bon de commande correspondant, à l'étape suivante
Licence globale TOUS NIVEAUX (5 classes - 150 élèves) - expiration au 31/08/2015
199,00 €
TVA 20%
33,17 €
TOTAL TTC
199,00 €
Adresse de facturation
Collège Belin
8, rue Férou
75006 Paris
France
Choisissez votre mode de paiement
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.
Payer par carte bancaire
FACTURE
Payer par chèque ou mandat administratif
Retour
Payer

La commande par chèque / mandat

Si vous choisissez ce mode de règlement, les étapes sont les suivantes :

1. Télécharger, sauvegarder et imprimer le bon de commande apparu suite au clic sur le bouton « payer ».
2. Vérifier les informations du bon de commande, le cas échéant compléter, tamponner et adresser à l’adresse indiquée en haut à droite de ce bon.
3. A réception du bon de commande, une facture vous sera émise, pour règlement.
4. Durant ces étapes, dès l’envoi du bon de commande à l’étape 1, des droits temporaires vous sont crédités gratuitement pendant 45 jours, afin de vous laisser le temps de réaliser le processus de règlement.

4. Gestion des comptes et affectation des commandes

La commande par chèque / mandat

Une fois votre commande passée, vous recevrez par mail une confirmation et serez invité à vous connecter à votre espace personnel sur www.peps-reussite.fr et à aller dans l’onglet « Mon compte » pour administrer vos licences, comme détaillé dans la page suivante

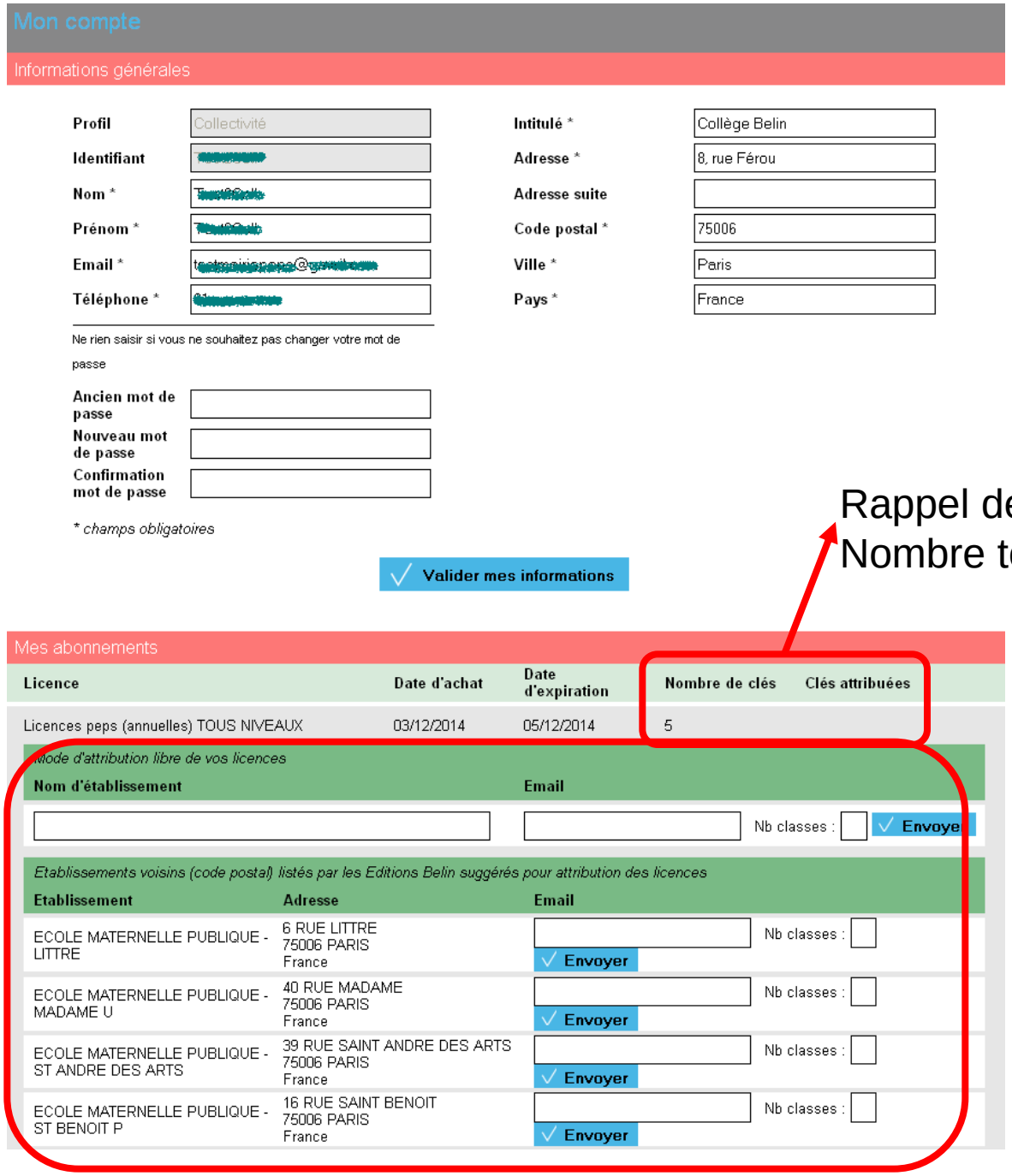

Rappel des clés :
Nombre total/attribuée

Deux modes d'attribution des clés :

1. Mode d'attribution libre
2. Mode suggéré par une liste d'établissements référencés selon le code postal renseigné dans votre compte

1. Le mode d'attribution libre.

Saisie manuelle du nom de l'établissement

Mail du chef d'établissement

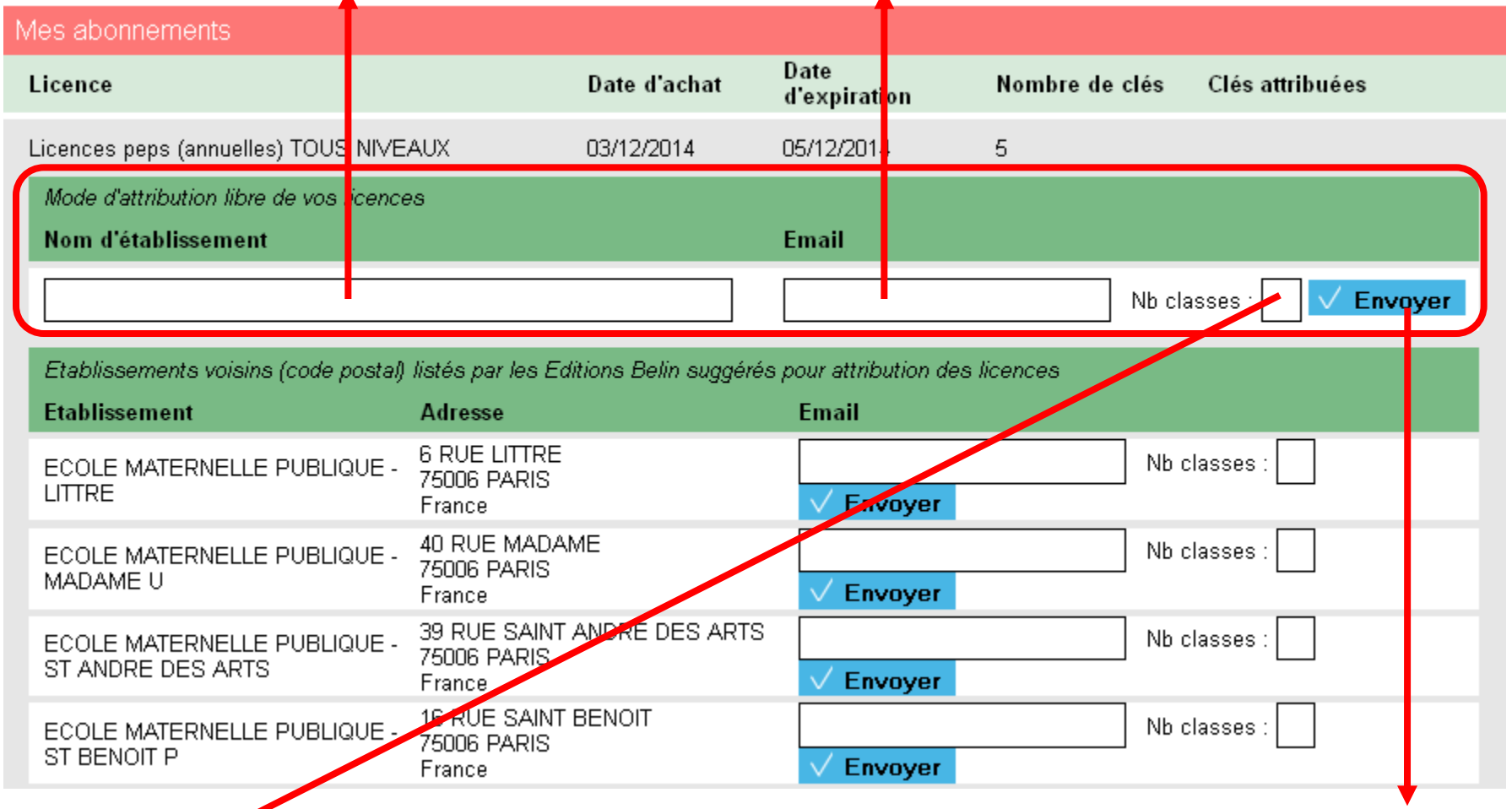

Veillez à bien préciser le nombre de clés que vous souhaitez envoyer à cet établissement, selon la logique : 1 clé = 1 classe (= 1 compte prof + 30 comptes élèves)

Une clef avec le nombre de classes prévu sera envoyée par mail au chef d'établissement, afin qu'il saisisse cette clef dans son espace personnel « Mon compte » (voir mode d'emploi dédié)

2. Le mode d'attribution suggéré.

Une liste d'établissements connus par nos services dans votre ville (code postal de votre compte) apparaîtra dans cet espace. Si vous y trouvez l'établissement à qui vous destinez une/des clé(s), vous pouvez tout simplement saisir l'adresse mail du chef d'établissement dans le cadre à droite du nom de l'établissement, préciser le nombre de clés à envoyer et cliquer sur le bouton bleu « Envoyer »

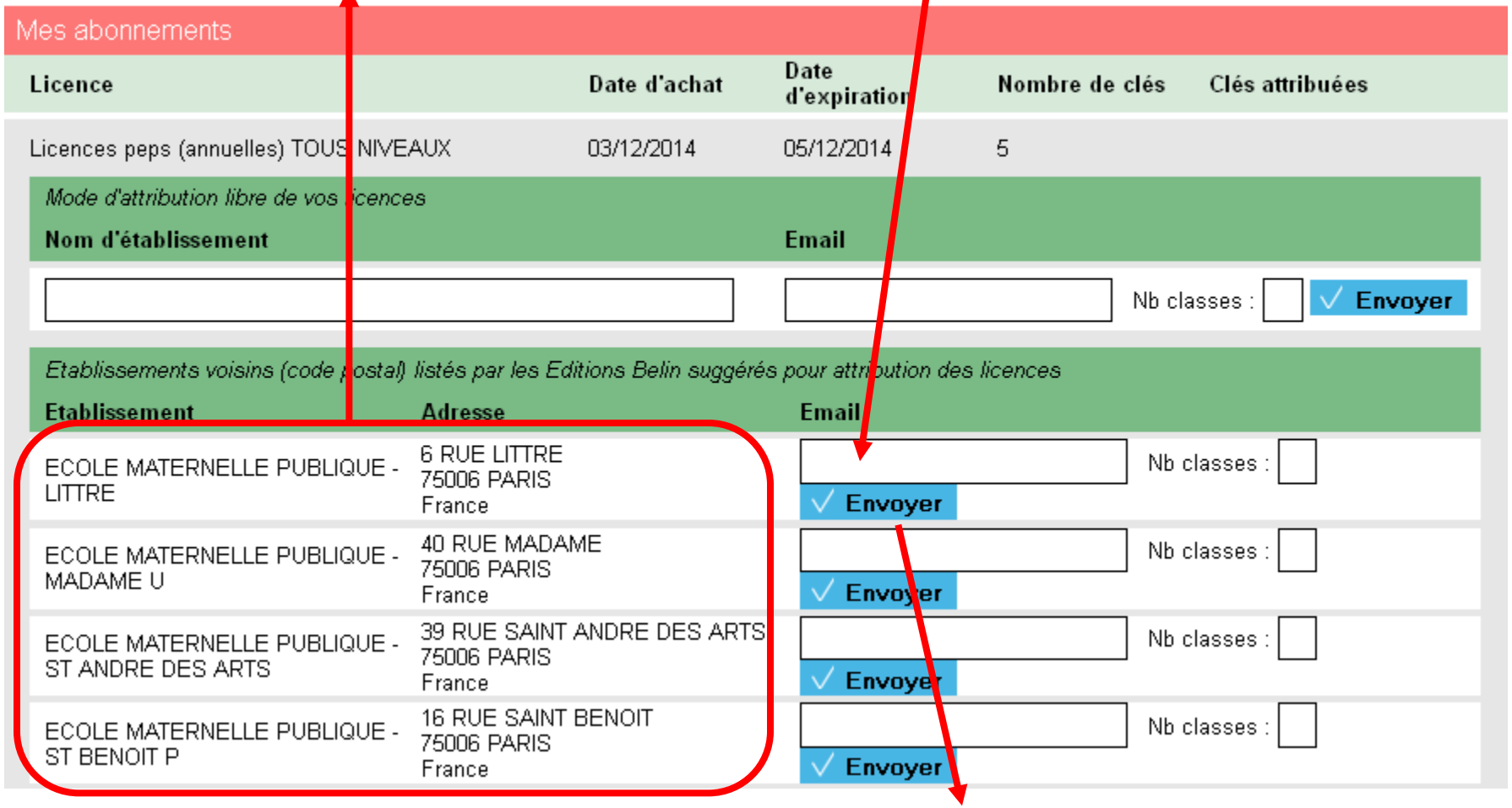

Une clef avec le nombre de classes prévu sera envoyée par mail au chef d'établissement, afin qu'il saisisse cette clef dans son espace personnel « Mon compte » (voir mode d'emploi dédié)

Cinématique d'envoi côté collectivité

1. Envoi de 3 classes à un chef d'établissement en attribution manuelle

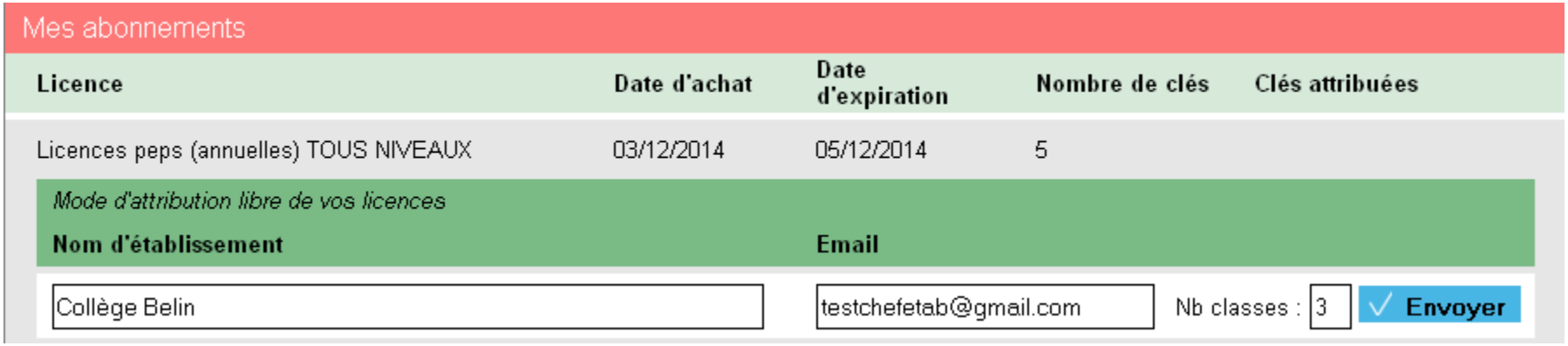

2. Suivi immédiat du nombre de licences attribuées, et du/des bénéficiaire(s)

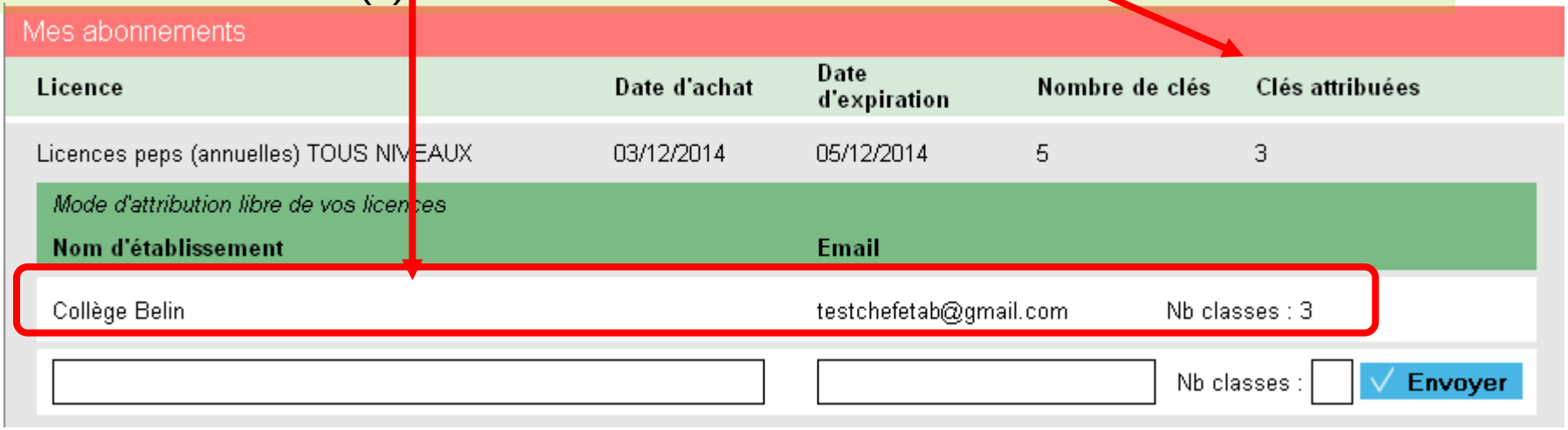

Cinématique de réception côté chef d'établissement

1. Réception d'un email avec une clef (suite alphanumérique)

2. Saisie manuelle de cette clef dans son propre espace client (« Mon compte » sur www.peps-reussite.fr)

3. Apparition du nombre de clés envoyées par la collectivité et possibilité de les affecter toutes individuellement à un enseignant, selon la logique : 1 clé = 1 classe
= 1 enseignant + 30 comptes élèves. (procédure détaillé dans le mode d'emploi dédié aux chefs d'établissements)